



PREFECTURE DU  
TERRITOIRE DE BELFORT

REPUBLIQUE FRANCAISE

24 AVR. 2017

DEPARTEMENT  
TERRITOIRE DE BELFORT

Service Courrier

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Séance du 13 Avril 2017

Question n°3

**Affectation du résultat exercice 2016**

L'an deux mille dix-sept, le **13 Avril** à 18 heures 00, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 7 Avril 2017

19 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 3 étaient représentés et 2 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité, des membres en exercice.

**Étaient présents** : Emile EHRET, Eliane FARNY, Jérôme FINCK, Marc LERCH, Richard MAZAJCZYK, Didier SANSIG, Félice ZWINGELSTEIN, Hervé GUIOT, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Michel JARDON, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI, Pascal PETITJEAN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Hervé GRISEY, Gérard TRAVERS, Patrick MIESCH

**Étaient représentés** : Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER, Danielle GRISWARD pour Jean-Pierre BRINGARD, Jean-François KIEFFER pour André PICCINELLI

**Avaient donné procuration** : Denis KUNTZMANN à Emile EHRET, Alphonse M'BOUKOU à Gérard TRAVERS.

**Étaient Excusés** : Maurice COURTOIS, Christophe GEORGES, Thierry STEINBAUER, Catherine METRAL, Rémi SCHWALM

Secrétaire de séance : Michel JARDON

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	24

Vote		
Pour	Contre	Abstention
24	0	0

Date de Convocation : 7 Avril 2017

Date d'affichage :

## DELIBERATION

Vu le Compte Administratif 2016,

Vu le Compte de Gestion 2016 du comptable,

Constatant que le bilan financier 2016 fait apparaître :

### En section de Fonctionnement :

- un résultat d'exercice de 351 475,89 €
  - un résultat antérieur reporté (ligne 002 du CA 2016) de 1 478 500,78 €
- soit un résultat à reporter de 1 829 976,67 €

### En section d'investissement :

- un solde d'exécution d'investissement de 175 197,07 €
  - un solde des restes à réaliser d'investissement de -13 904,94 €
- soit un besoin de financement de 0 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

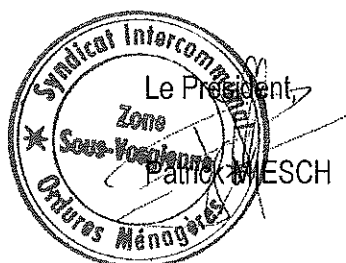
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'affecter au Budget Primitif 2017, le résultat d'exploitation suivant :

- recettes de fonctionnement : compte 002 : **1 829 976,67 €**
- recettes d'investissement : compte 001 : **175 197,07 €**

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,



**PREFECTURE DU  
TERRITOIRE DE BELFORT**

**24 AVR. 2017**

Service Courrier